



Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission: 03/09/2017 Date de révision: 03/16/2017 Remplace la fiche: 03/16/2017 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : TNT
Code du produit : 0818

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Hand washing liquids

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs 24 Victory Lane

Dracut, MA 01826 - United States T 800.255.4050 - F 978.957.5122

www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B Provoque une irritation des yeux

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Mention d'avertissement (GHS US) : Attention

Mentions de danger (GHS US) : Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS US) : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Distillates, hydrotreated light	(n° CAS) 64742-47-8	10 – 15	Flam. Liq. 4, H227 Asp. Tox. 1, H304
Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha	(n° CAS) 64741-65-7	5 – 10	Flam. Liq. 3, H226 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 Asp. Tox. 1, H304

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) Page 1

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après contact avec la peau

: Wash skin with plenty of water.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: Consulter un médecin

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact oculaire : mild eye irritation.

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Toxic fumes may be released.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence 6.1.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

612 Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations,

se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.

Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

64 Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7 1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Température de manipulation

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling

the product.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

TNT

Pas d'informations complémentaires disponibles

Distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH TWA (mg/m3) 525 mg/m3

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)		
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	2000 mg/m³	
OSHA PEL (TWA) (ppm)	500 ppm	

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideApparence: Liquide.Couleur: redOdeur: cherry

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6.5 (6.5-7)pH solution : 6.5-7.5Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Inflammabilité (solide, gaz)

: Non applicable.

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1.01 g/m³

Solubilité : Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé : Non classé Toxicité aigüe (inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 6.5 (6.5 - 7)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une irritation des yeux.

pH: 6.5 (6.5 - 7)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé. Cancérogénicité : Non classé.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

: Non classé Danger par aspiration

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Symptômes/effets après contact oculaire : mild eye irritation.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse effects in the environment.

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 2.8 – 7.2

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Non applicable

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 03/16/2017

Notation de danger

Santé : 1 Danger léger - Possibilité d'irritation ou de blessure légère

Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles

Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS

lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou

une réaction spontanée. Produits non explosifs.

FDS US (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

07/14/2020 FR-CA (Français - CA) 6/6